



***Une très belle fin d'année scolaire à tous
et passez de bonnes vacances!!***

Page 3 à 11

*Votre
municipalité*

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne
Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca



- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 5 JUILLET 2022 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT
BILODEAU
Conseiller #1



ROSANNE
POMERLEAU
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS
TURCOTTE
Conseiller #4



ROXANNE
BOUDREAU-
GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante
pour 2022



MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 6 JUILLET 2022 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

L'été est à nos portes. Bientôt, l'école sera terminée et ce sera la période des vacances. Considérant qu'il y aura des travaux d'importance au cours de l'été dans le cœur du village, nous voulons vous en informer afin que le tout se passe de façon harmonieuse et sécuritaire.

1: TRAVAUX MAJEURS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Le centre des services scolaires de la Côte-du-Sud effectuera un réaménagement complet de la partie asphaltée dans la cour arrière de l'école, du débarcadère d'autobus et du stationnement du personnel à l'avant. Cela aura un impact important pour l'accès au terrain de balle-molle, à la piscine et au camp de jour. Les loisirs ont prévu des endroits pour le passage des enfants. Nous demandons à tous les parents d'insister auprès de leurs enfants afin de respecter toutes les mesures qui seront proposées. Ces travaux devraient durer tout l'été.

2: DÉVELOPPEMENT LAPIERRE, PHASE 3

Comme je l'ai déjà mentionné, les travaux pour aménager une nouvelle rue à l'Est de la rue Lapierre devraient débuter dès que nous aurons les autorisations du ministère de l'Environnement et du règlement d'emprunt.

Ces deux épisodes de travaux entraîneront une circulation importante de camions et souleveront de la poussière. Nous sommes conscients que cela dérangera la quiétude du quotidien, mais ils sont nécessaires pour le progrès de notre municipalité.

Donc, compréhension, prudence, patience, courtoisie et respect devront vous habiter pour l'été.

NOUVELLE SIGNALISATION: ZONE SCOLAIRE: 30 KM/H

Vous avez peut-être remarqué que, depuis la semaine du 31 mai, il y a une nouvelle signalisation sur la rue Principale entre le Parc historique de la Promenade-des-Sœurs et l'intersection du 1er Rang, et cela dans les deux directions. C'est maintenant une « zone scolaire » à **30 km/h** pour certaines périodes de la journée et de l'année. Ce changement fait suite à une rencontre avec le ministère des Transports l'automne dernier afin de sécuriser ce secteur qui compte, en plus de l'école, plusieurs établissements publics.

Nous vous souhaitons un très bel été, soyez prudentes et prudents, et souvenez-vous que la municipalité ne veut pas perdre de ses citoyens.

Gilles Nadeau, maire

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

RAPPORTS FINANCIERS

Afin de se conformer aux dispositions du Code Municipal du Québec, article 176.2.2, il est de la responsabilité du maire de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente tel que rédigé par le vérificateur externe. Le rapport a été présenté au conseil lors de la réunion régulière du mardi 3 mai dernier.

C'est avec plaisir, au nom du conseil municipal, que je vous présente les grandes lignes de ce rapport rédigé.

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 3 554 248 \$. Les charges totales ont été de 3 159 868 \$. Ce qui donne un excédent d'opération de 394 380 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 314 304 \$. L'écart s'explique par des écritures comptables pour des activités d'investissement, d'amortissement, du coût des propriétés vendues, du remboursement de la dette, de l'affectation au fonds

d'investissement, à celui des réserves financières et des fonds réservés pour un montant global de 80 076 \$.

Ce montant de 314 304 \$ pourra servir pour bonifier des projets en cours, pour de nouveaux projets, pour pallier à des dépenses imprévues et pour se garder une réserve.

Les excédents cumulés au 31 décembre s'élèvent à 3 255 123 \$, incluant le montant de 314 304 \$. Voici le détail : excédents affectés 1 773 599 \$ (aqueduc, égouts, Centre socio-culturel, presbytère, et fonds de roulement puis excédents non affectés de 1 481 524 \$. Ce montant pourra servir pour de nouveaux projets, pour bonifier certains projets en cours, pour pallier des dépenses imprévues et pour se garder une réserve. L'avantage d'avoir certains excédents nous permet de réaliser des investissements tout en ayant le moins d'impact possible sur votre compte de taxes. Soyez assurés que cet argent sera utilisé de façon judicieuse.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 3 mai 2022, la firme Lemieux-Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., après avoir effectué leur audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada, a émise l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gervais au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Nous pouvons conclure que la situation financière de la Municipalité de Saint-Gervais est excellente et vous pouvez être assurés que votre conseil verra à poursuivre dans cette direction.

Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la Municipalité au www.saint-gervais.ca.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres du conseil précédent qui étaient en poste jusqu'en octobre pour leur travail ainsi que les membres actuels qui se sont mis rapidement à l'œuvre. Merci également aux bénévoles qui ont accompli un travail remarquable pendant toutes ces années. Et finalement merci à tous les membres du personnel qui voient, quotidiennement, au bon fonctionnement de l'ensemble des dossiers et des tâches.

Toutes et tous ensemble, nous regardons l'avenir avec enthousiasme.

Gilles Nadeau, maire

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS (ES) EN 2021

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, qui prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Le traitement imposable de base des maires pour 2021 a été de 11 973.25 \$ par la Municipalité et de 4461.84 \$ par la MRC, pour un conseiller de 4595.81 \$. À cela s'ajoute une allocation non imposable pour les frais de représentation égale à la moitié de la rémunération de base.

ATTRIBUTION DE CONTRATS EN 2021

1 - Liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés à un même fournisseur

Construction BML inc.	317 288 \$
Durand Marquage & Ass. inc.	25 352 \$
Équipements Récréatifs Jambette inc.	43 157 \$
Groupe Ultima inc.	70 910 \$
M.R.C. de Bellechasse	480 052 \$
Ministère de la Sécurité publique	205 248 \$
Toromont Cat Industries Ltd	180 482 \$

2 - Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et plus accordés à un même fournisseur et dont le total dépasse 25 000 \$

Ciment Québec inc.	29 107 \$
Englobe Corp.	42 240 \$
Enseignes Dominion	43 576 \$
FRS. Goulet & fils inc.	31 356 \$
Hydro Experts	61 552 \$
Hydro Québec	78 607 \$
Loisirs de St-Gervais inc (Les)	184 467 \$
Philippe Gosselin & associée Ltée	39 832 \$

FAITS SAILLANTS DES PROJETS

En plus des élections du 7 novembre, l'année 2021 nous a permis de faire progresser, de commencer et de terminer différents projets, en voici quelques-uns :

RÉALISATIONS DE 2021

- Réfection de la Route Arthur et d'une partie du Rang du Bras ;
- Réparation du hangar à sable, acquisition de nouvelles machineries et mise à niveau de certains équipements de voirie ;
- Acceptation par la CPTAQ permettant l'enclenchement des démarches concernant le Développement Lapierre phase 3 ;
- Demande d'aide financière tel que : le RECI pour la réfection du Centre Socio Culturel, le PRIMADA pour des équipements et des améliorations pour les aînés, le PRABAM pour les rénovations des bâtiments municipaux, le PSMMP pour

le soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour le presbytère et finalement la TECQ pour la réfection de route ;

- Demande au ministère de la Famille, l'ajout de 21 places pour le Centre de la petite enfance L'Escale des Moussaillons ;

- Mise en place de la démarche de citation du presbytère ;

- Actualisation du site internet et du Facebook de la Municipalité ;

- Installation du nouveau panneau numérique extérieur et de ses enseignes sculptées ;

- Commande de nouveaux panneaux de rue ;

- Différents comités ont aussi été créés en 2021. Soulignons entre autres le Fleurons du Québec supplémentaire obtenu grâce au travail des bénévoles et l'adoption de la fleur emblématique de Saint-Gervais : Echinacea 'kismet White' ;

- Modification du camion de l'unité d'urgence incendie ;

- Renouvellement de l'entente Croix Rouge en cas de sinistre ;

- Mise à jour du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme ;

- Adoption du règlement concernant les numéros civiques.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 3 MAI 2022 À 20H31 AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE :

4.1 COMPTES ET ADOPTION

220503

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'AVRIL 2022 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	23 811.38 \$
Sécurité publique	5 345.69 \$
Transport routier	36 615.04 \$
Hygiène du milieu	9 996.11 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	6 712.89 \$
Loisirs et culture	20 187.93 \$
Frais de financement	0.00 \$
Activités financières	0.00 \$
TOTAL	102 669.04 \$

Résolution adoptée à l'unanimité

4.2 DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

220504

ATTENDU QUE Monsieur Patrick Martineau, CPA auditeur, CA et directeur à la certification de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., a fait la présentation

du sommaire des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Gervais pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 ;

ATTENDU QUE le maire fera lecture d'un rapport sur les faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et du rapport de l'auditeur Lemieux Nolet lors de la prochaine séance du conseil. Les états financiers seront disponibles sur le site internet de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers consolidés au 31 décembre 2021 de la Municipalité de Saint-Gervais et d'autoriser la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). ;

Résolution adoptée à l'unanimité

4.3 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS PORTANT SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2022

220505

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Saint-Gervais pour la période du 1er janvier au 30 avril 2022 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le dépôt des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Saint-Gervais pour la période du 1er janvier au 30 avril 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.7 PRIX DE VENTE DES TERRAINS DU DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3

220509

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais possède des terrains vacants sur les rues Jean-Paul, Guy Pouliot et Lapierre ;

ATTENDU QU'en 2022 la Municipalité mettra en place les infrastructures (eau potable, eaux usées et égout pluvial) dans ce secteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais a mandaté le Groupe VRSB arpenteurs géomètres afin de subdiviser le lot 6 395 866 en terrains pour des maisons unifamiliales isolées et multifamiliales ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire confirmer le prix de vente des terrains pour assurer la mise en vente ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal fixe le prix à 7.75 \$ du pied carré pour terrains vacants situés sur les rues Jean-Paul, Guy Pouliot et Lapierre appartenant à la Municipalité de Saint-Gervais (référence-plan de lotissement de VRSB arpenteurs géomètres en date du 06-04-2022).

Pour les lots bénéficiant de la canalisation arrière-lot un supplément de 77 \$ le mètre linéaire s'ajoutera au coût de vente.

D'offrir un montant forfaitaire de 3000 \$ par lot sur présentation de pièces justificatives aux nouveaux propriétaires contraints d'effectuer des travaux de dynamitage.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.3 ADJUDICATION DE CONTRAT SURVEILLANCE DES TRAVAUX DÉVELOPPEMENT LAPIERRE – PHASE 3

220518

ATTENDU QU'aux termes de la résolution numéro 220424, le contrat pour les travaux du développement Lapierre phase 3 a été adjugé à l'entreprise « Les Entreprises J.R. Morin inc. », le plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU la nécessité de mandater une firme pour surveiller, faire le suivi, accepter les travaux, vérifier les documents, les recommandations de paiements, le plan tel que construit (TQC) et l'attestation finale des travaux ;

ATTENDU QUE l'entreprise Stantec a préparé les plans et devis pour ce projet résidentiel développement Lapierre phase 3 ;

ATTENDU QUE le règlement # 337-18 sur la gestion contractuelle de la Municipalité lui permet notamment d'accorder, de gré à gré tout contrat de service, incluant les services professionnels, jusqu'au seuil des appels d'offres publics (105 700 \$) ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de prix auprès de trois fournisseurs ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions tarifaires ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie ledit contrat au coût maximal de 70 000 \$ taxes en sus, à l'entreprise Stantec experts-conseils inc. pour la surveillance des travaux du développement Lapierre phase 3 tel qu'indiqué à l'offre de services du 25 mars 2022 ;

QUE ce contrat est attribué sous les conditions suivantes : la confirmation de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires Municipales et des régions ainsi que l'obtention de la confirmation du certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques ;

QUE la dépense est prévue au budget d'investissement au poste 22-320-00-720-00 et financé par règlement d'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.4 ADJUDICATION DE CONTRAT – LIGNAGE DE RUES

220519

ATTENDU QUE des travaux de lignage des rues au centre des routes ainsi que des lignes de rives sont prévus au budget 2022 ;

ATTENDU QU'une demande de prix a été effectuée auprès de deux compagnies ;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux propositions tarifaires de :

Entreprises	Prix par mètre (excluant les taxes)
Durand Marquage et Associés	0.23 \$
Marquage Traçage Québec	0.442 \$ ligne de centre 0.255 \$ ligne de rives

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais octroie à la firme Durand Marquage et Associés inc. le contrat 2022 pour le lignage des rues en latex pour ligne simple jaune et ligne de rive blanche de la Municipalité au coût de 0.23 \$ par mètre plus les taxes applicables pour une somme totalisant 6 900 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le poste budgétaire affecté sera le 02-320-00-625-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.5 ACCEPTATION DE L'AVENANT AU CONTRAT DE PLAN ET DEVIS DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL LAPIERRE PHASE 3

220520

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'avenant de la firme Stantec inc., concernant les modifications au contrat de plan et devis du développement résidentiel Lapierre phase 3 ;

ATTENDU QUE la conception de plan et devis demandée par la Municipalité a fait l'objet d'une modification auprès du fournisseur ;

ATTENDU QUE dans la proposition tarifaire de Stantec inc., il est indiqué qu'une entente écrite devra intervenir dès que les ajouts ou les modifications sont demandés par le client et /ou nécessaire au projet ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'avenant de la firme Stantec, pour les modifications au contrat de la firme Stantec au montant de 8000 \$

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'avenant au nom de la Municipalité de Saint-Gervais.

QUE la dépense est prévue au budget d'investissement au poste 22-320-00-720-00 et financé par règlement d'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.6 CORRECTION DE LA RÉSOLUTION 220418 DE LA SÉANCE DU 3 MAI 2022 – ADJUDICATION DE CONTRAT CHAUFFAGE GARAGE MUNICIPAL

220521

ATTENDU QUE la résolution 220418 adoptée à la séance du 3 MAI dernier concernant l'adjudication du contrat chauffage Garage municipal autorisant l'achat de trois (3) unités de chauffage au propane et la location de bonbonne à la compagnie Propane GRG pour la somme de 12 500 \$ plus taxes.

ON AURAIT DÛ LIRE :

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de trois (3) unités de chauffage au propane et la location de bonbonne de mètres cubes auprès du plus bas soumissionnaire Propane GRG pour la somme de 12 500.00 \$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de modifier le libellé de la nouvelle résolution et d'autoriser la dépense de 12 500 \$ taxes incluses.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.7 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉFECTION 2^E RANG EST SUR 2190 MÈTRES

220522

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions du projet de la réfection du 2^e Rang Est sur 2190 mètres le 3 mai 2022 ;

ATTENDU QUE dix (10) entrepreneurs ont déposé une soumission ;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse a procédé à l'analyse des soumissions ;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse recommande l'adjudication du contrat à « Les Entreprises Gilbert Cloutier inc. », soit l'entrepreneur ayant déposé la plus basse soumission conforme pour un montant de 1 912 463.65 \$ taxes incluses ;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse recommande de prendre les mesures nécessaires avec l'entrepreneur afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu d'activité de lobbying tel qu'indiqué dans le « Règlement sur la gestion contractuelle » de la Municipalité de Saint-Gervais ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie le contrat pour la réfection du 2^e Rang Est sur 2190 mètres au plus bas soumissionnaire conforme, « Les Entreprises Gilbert Cloutier inc. », ledit contrat au coût total de 1 912 463.65 \$ taxes incluses ;

QUE la direction générale s'assurera du respect du règlement sur la gestion contractuelle ;

QUE ce contrat est attribué sous la condition de l'obtention de la confirmation de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires Municipales et des régions ;

QUE la dépense est prévue au budget d'investissement au poste 22-320-00-710-04 et financée en partie par le programme de la voirie locale volet accélération du ministère des Transports (PAVL), ainsi que le fonds de carrières et sablières de la municipalité et par règlement d'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.1 NOMINATION D'UN CONCILIATEUR-ARBITRE

220525

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales exige, selon l'article 35, que la municipalité nomme une personne désignée pour agir à titre de conciliateur-arbitre ;

ATTENDU QUE M. Ludovic Bilodeau a été embauché à titre de responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de nommer M. Ludovic Bilodeau à titre de conciliateur arbitre désigné pour le règlement des mécontentes visées par l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales

Résolution adoptée à l'unanimité

10.3 RÉNOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

220527

ATTENDU QUE l'ancien presbytère est un immeuble qui est en processus de citation au sens de la Loi sur le patrimoine culturel ;

ATTENDU QUE les travaux projetés constituent la restauration extérieure du bâtiment (restaurer et peindre la toiture, la toiture de la galerie, la maçonnerie des fondations ; le revêtement de bois, la galerie, les fenêtres et les portes extérieures) ;

ATTENDU QUE le projet permet de conserver et protéger le bâtiment ;

ATTENDU QUE la municipalité bénéficie d'un soutien financier du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti du ministère de la Culture et des Communications pour la restauration de l'ancien presbytère pour des travaux estimés à 616 000 \$ et que la subvention couvre 50 % des dépenses ;

ATTENDU QU'un montant de 230 000 \$ a été affecté en 2021 au projet de réfection du bâtiment de l'ancien presbytère ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal autorisent la restauration de l'ancien bâtiment du presbytère

Résolution adoptée à l'unanimité

10.4 PROJET DE LOI 103

220528

ATTENDU l'adoption du Projet de loi numéro 103 modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (ci-après, projet de loi 103), le 6 octobre 2021 par le Gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif, anciennement le projet de loi 103, a été sanctionnée le 9 décembre 2021 ;

ATTENDU l'importance d'assurer la pérennité de la zone agricole et le développement de l'activité agricole ;

ATTENDU QUE cet objectif d'accroître la production agricole dans un but de développer les régions ne pourra se réaliser sans des communautés et des villages viables et en santé ;

ATTENDU l'impact de cette proposition sur le développement des milieux ruraux où les enjeux d'étalement urbain ne sont pas les mêmes que près des grands centres ;

ATTENDU QUE la vitalité des noyaux villageois en milieu rural et en région ne peut être abordée de la même façon que les problématiques de croissance des milieux urbains des grandes agglomérations ;

ATTENDU l'impact important pour un grand nombre de villages et communautés des régions du Québec qui ne sont pas concernées par les problématiques d'étalement urbain ;

ATTENDU QUE l'adoption d'une approche unique en matière de gestion du territoire comme celle contenue dans l'article 75 va à l'encontre du discours gouvernemental de la nécessité de tenir compte des particularités régionales et de renforcer le processus d'aménagement du territoire, notamment dans le cadre des travaux de la future politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont reconnues comme des gouvernements de proximité et que le gouvernement s'engage à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

1. DE demander le retrait des modifications prévues aux articles 73 et 75 du projet de Loi 103 en respect des compétences des municipalités sur leur développement local.
2. DE demander que l'article 72 du projet de Loi soit modifié, par le retrait, au deuxième alinéa, dans le paragraphe 5 des mots suivants : « sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement telle que définies par Statistiques Canada » ;
3. DE demander aux membres de la Commission parlementaire de l'économie et du travail de l'Assemblée Nationale et au gouvernement de retenir les propositions de la FQM et de l'UMQ eu égard au projet de Loi 103, afin de permettre aux municipalités de conserver leur pouvoir de demande d'exclusion et que celui-ci soit exercé conformément aux orientations et décisions contenues dans le schéma d'aménagement de la MRC.
4. QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Économie et de l'Innovation, à la ministre déléguée à l'Économie, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'UMQ, à la FQM ainsi qu'aux députés présents sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Résolution adoptée à l'unanimité

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

L'ENTRETIEN D'UNE PELOUSE

De toutes les pratiques d'entretien de la pelouse utilisées par les propriétaires au cours d'une année, la tonte est la plus essentielle pour obtenir un gazon attrayant et sans problèmes. Tout programme d'entretien est donc basé sur la bonne hauteur et la fréquence de la tonte. Voici quelques conseils :

TONDRE ASSEZ HAUT

La règle de base est de ne jamais couper en une seule tonte plus d'un tiers de la hauteur de l'herbe.

Maintenir le gazon à une hauteur de 10 à 12 cm (4 à 5 po).

La tonte du gazon à une hauteur minimale de 8 cm (3 po.) favorise le développement d'un vaste système racinaire en profondeur, donne un gazon plus dense, améliore la tolérance aux parasites et permet au sol de conserver son humidité. Coupez le gazon lorsqu'il est sec.

AIGUISEZ BIEN LES LAMES DE LA TONDEUSE AU PRINTEMPS ET GARDEZ-LES BIEN AFFÛTÉES.

Le gazon peut se régénérer plus rapidement et plus facilement lorsque la coupure du brin est nette que lorsqu'il est déchiré.

LAISSEZ LES RÉSIDUS DE LA TONTE SUR VOTRE PELOUSE.

Ces résidus constituent une bonne source d'azote à libération lente pour le gazon et d'humus pour le sol. Comme ils contiennent principalement de l'eau, ces résidus ne produisent pas de chaume.

Dans des conditions de grande humidité au printemps, enlevez les couches trop épaisses de résidus de tonte (plus de ½ cm d'épaisseur) afin d'éviter d'étouffer le gazon.

Sources : Santé Canada et Briggs & Stratton
Printemps 2002

CHATS ERRANTS

Avec les beaux jours, il est fréquent de voir des chats se promener librement. Cela n'est pas sans causer des désagréments dans le voisinage. Nous vous rappelons que tout animal domestique doit rester à l'intérieur des limites de votre terrain ou être maintenu avec une laisse lors des déplacements. Donc, si vous sortez votre chat à l'extérieur, assurez-vous qu'il soit attaché à une laisse ou corde dont la longueur ne lui permet pas de sortir de votre terrain. Le bon voisinage c'est, entre autres, de respecter vos voisins qui ne veulent pas d'animaux sur leur terrain.

Merci pour votre collaboration.

RAPPEL 2^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES, LE 27 JUIN 2022

Vous pouvez payer de différentes façons :

- Nous vous suggérons de vous inscrire au paiement préautorisé, considérant le nombre de versements permis. Veuillez remplir le Formulaire De Paiement Préautorisé et nous le transmettre par télécopieur, par courriel ou directement au bureau municipal, accompagné d'un chèque personnel avec la mention « SPÉCIMEN » ;
- Par internet sur les sites des institutions financières, assurez-vous d'inscrire votre numéro matricule comme numéro de référence. La Municipalité est inscrite comme fournisseur dans la catégorie « Municipalités » sous l'appellation Municipalité Saint-Gervais – Taxes ;
- Au comptoir de service ou guichet automatisé de la plupart des institutions financières ;

- Argent comptant directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel ;
- Chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Gervais, directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel, par la poste ou dans la boîte postale extérieure située au 150, rue Principale, Saint-Gervais.

Le paiement par carte de débit ou crédit n'est pas disponible.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations soit par téléphone au 418 887-6116 ou par courriel à : info@saint-gervais.ca



FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
ET LA FÊTE DU CANADA

Le vendredi 24 juin prochain
pour la Fête Nationale du Québec

Le vendredi 1^{er} juillet prochain
pour la Fête nationale du Canada

RECHERCHE PERSONNEL D'ÉLECTION

DAS Bellechasse est à la recherche de personnel pour travailler à Saint-Gervais au Centre Socio-Culturel lors des élections provinciales du lundi 3 octobre prochain. À titre de Primo ou aide Primo, ce qui veut dire responsable de l'endroit de gestion, accueillir les électeurs et les diriger.

De 8h30 à la fermeture donc environ 22h00, le temps de retourner les urnes à Sainte-Claire.

Isabelle Plante, DAS Bellechasse
418 883-3251

LA POPOTE ROULANTE... UN SERVICE QUI FAIT DU BIEN!

Depuis mai 2021, un service de popote roulante est démarré à Saint-Gervais le mardi et le jeudi midi grâce à l'implication du fournisseur du Marché Bonichoix (Merci Jean-Pierre !) et la participation de 5 bénévoles disponibles pour la livraison des repas à domicile.

Des repas chauds complets incluant la soupe, le plat principal et le dessert sont servis au coût abordable de 10.50 \$ tout inclus. Les premiers commentaires des personnes inscrites sont encourageants et très positifs : « la nourriture est très bonne et les repas sont variés », « les quantités sont parfaites et même en surplus », « je m'accorde une petite vacance pendant la semaine », « pas besoin de m'en préparer et ça goûte bon ».

Les personnes qui désirent s'inscrire à ce service peuvent contacter Entraide Solidarité Bellechasse et parler à Mme Lucie Nadeau au 418 883-3699 ou sans frais au 1 877 935-3699

Les bénévoles de la popote roulante

AVIS IMPORTANT

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES POSSÉDANT UN CHIEN MÉDAILLE OBLIGATOIRE

À tous les propriétaires possédant un chien, la municipalité exige le port d'une médaille numérotée pour limiter le nombre d'animaux qui se retrouvent dans les refuges et pour aider les propriétaires à retrouver leur compagnon rapidement. Le coût de l'enregistrement pour chaque chien est de 25 \$.

Pour vous procurer une médaille et identifier votre chien dans nos dossiers, veuillez l'inscrire sur le site internet de Escouade Canine MRC à l'adresse suivante :

<https://escouadecaninemrc.com/>

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

AVISEZ-NOUS par courriel : info@saint-gervais.ca

Afin d'être en mesure de remplacer les lumières de rues défectueuses dans les meilleurs délais, la municipalité demande la collaboration des résidents et résidentes de la municipalité. Si vous remarquez qu'une lumière de rue située sur le territoire est brûlée ou encore qu'elle clignote, veuillez nous en informer par courriel à l'adresse : info@saint-gervais.ca.

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

SAVIEZ-VOUS QUE :

Vous pouvez soumettre vos demandes de permis en ligne (rénovation, construction, lotissement ou autres).

<https://saint-gervais.ca/demande-de-permis/>

BRÛLAGE MAISON SITUÉE AU 1^{ER} RANG EST, SAINT-GERVAIS

Une formation pratique a eu lieu le 7 mai dernier, soit le brûlage d'un bâtiment désaffecté permettant d'appliquer les différentes manœuvres de tactique de combat d'incendie.

Quarante (40) pompiers (ères) des services incendie de Saint-Raphaël, La Durantaye, Saint-Lazare et Honfleur ont accepté l'invitation d'y participer.

Cet événement rare et exceptionnel a été organisé par le Service de sécurité et incendie de la Municipalité de Saint-Gervais sous la supervision d'un formateur et technicien en prévention d'incendie.

Diverses simulations de pratique ont été scénarisées dans l'exercice contrôlé. Tel que le RIC-1 auto-sauvetage et gestion de l'air, l'utilisation de la table d'opération qui permet d'améliorer la préparation d'un plan de sauvetage en cas d'effondrement de structure à l'aide de pictogrammes.

Cet outil facilite le repérage des risques présents et le déploiement de tactiques. Une pratique efficace à tous les niveaux qui nous a également permis de revoir l'organisation des équipes concernant le balayage des débris, l'approvisionnement en eau et le nettoyage des équipements.

Merci au propriétaire et à la municipalité de nous avoir permis cette formation ainsi qu'à M. Normand Boivin, formateur technicien, qui est venu superviser cette journée.

Merci à tous les pompiers de leur participation.

Gilles Boutin, directeur
Service incendie Saint-Gervais



FÊTE NATIONALE

Stationnement du Centre Socio-Culturel
176 rue Nadeau, Saint-Gervais
(En cas de pluie à l'intérieur)

23.06.2022



Québec



@Loisirs Saint-Gervais | 418 887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

PROGRAMMATION

18 h - 21 h - Piscine municipale

Party mousse à la piscine

18 h 30 - 22 h - Stationnement CSC

Il y aura des jeux gonflables pour les enfants de 12 ans et moins. La surveillance des parents est obligatoire.

18 h 30 - 19 h 30 - Stationnement CSC

Atelier de cupcake. Viens décorer des petits gâteaux aux couleurs de la Fête Nationale. Inscription obligatoire sur le site de Sport-Plus avant le 20 juin. C'est gratuit!!

20 h - 22 h - Stationnement CSC

Spectacle avec le groupe **BARAGWIN**

22 h - Stationnement CSC

Spectacle de feux d'artifice et début du feu de joie.

22 h 30 - 1 h - Stationnement CSC

Spectacle d'**Olivier Bourassa**

Casse-croûte et bar sur place toute la soirée.

@Loisirs Saint-Gervais | 418 887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca



39^e TOURNOI DE GOLF SAINT-GERVAIS

Samedi 20 août 2022 | Club de golf Bellechasse

Shotgun AM et PM | Formule 4 balles, meilleure balle
Réservez avant le 29 juillet 2022, 10 \$ sup. pour les inscriptions tardives.

Forfait tournoi, voiturette et souper non membre	90 \$
Forfait tournoi, voiturette et souper membre	75 \$
Souper supplémentaire	30 \$

Inscription | loisirs@saint-gervais.ca | 418 887-3732
Le nombre de places est limité.



CAMP DE JOUR 2022

4 juillet au 19 août



CAMP DE JOUR

ÉTÉ 2022



**Retour à
7 semaines
5 jours**

Nouveau

**Camp de jour
8 h 30 à 16 h 30**



Nouveau

**Service de garde
7 h à 8 h 30
et
16 h 30 à 18 h**

Inscription

- En ligne à partir du 11 avril sur Sport-Plus. Vous pouvez nous contacter pour du soutien. Notez que les inscriptions devront être payées avant le 10 juin.
- Frais de 50 \$ pour les inscriptions réalisées après le 10 juin
- Le tarif d'inscription comprend les animations, les ateliers, l'accès à la piscine. Il y a trois sorties et celles-ci ne sont pas incluses. Le service de garde n'est pas inclus
- Les non-résidents pourront s'inscrire à partir du 2 mai 2022

Résidents

Nombre d'enfant	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant
Été complet (7 semaines)	376 \$	300 \$	270 \$	188 \$
À la semaine	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
À la journée	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$

Non-résidents

Nombre d'enfant	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant
Été complet (7 semaines)	475 \$	405 \$	355 \$	335 \$
À la semaine	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
À la journée	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$

Service de garde

À la fois	Matin ou soir (semaine)	Matin et soir (semaine)	Carte de points (10)
2 \$	10 \$	20 \$	30 \$

*La carte de points permet l'utilisation à la pièce du service de garde sans identifier les journées et les semaines à l'avance. La carte de points n'est pas remboursable. Pour les autres options, vous devez identifier les journées et les semaines avant le 10 juin.

Mode de paiement

**Virement
Interac**

Crédit

Argent

**Prélèvements
préautorisés**

Informations

Mélody | 418 887-3732
loisirs@saint-gervais.ca



Bonjour,

Nos vœux de Joyeux Anniversaire pour le mois de juin vont à :

Mmes Aurélie Bourbonnais et Monique Breton.

Le mois de juin est le moment du renouvellement de votre carte de membre.

Le 1^{er} juin nous avons eu le plaisir de partager un souper de l'amitié suivi de l'assemblée générale.

Je suis heureuse de remercier celles qui ont accepté de s'impliquer pour être membre du conseil.

Le CAL est maintenant le suivant :

Vice-présidente : Mme Jeanne-Mance Gosselin

Secrétaire : Mme Johanne Turcotte

Conseillère # 2 : Mme Brigitte Lapointe

Conseillère # 1 : Mme Olive Dion

Présidente : Claudette Ruel

Il est à noter qu'il est possible de tisser lors de la période des vacances.

Je souhaite à toutes nos membres de belles vacances !

Claudette Ruel prés.

Tél. : 418 887-3766

LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

7 JUILLET 2022
19 H À 21 H
DUO PIERRE ET SIMONE

14 JUILLET 2022
19 H À 21 H
ROCH CÔTÉ

PARC HISTORIQUE DE LA PROMENADE DES SOEURS

LES JEUDIS SHOW

21 JUILLET 2022
19 H À 21 H
DUO MARCO ET MANU

28 JUILLET 2022
19 H À 21 H
HUBERT OUELLET

LES JEUDIS Show

Le Marché au coeur du village de Saint-Malachie!

Pour sa 9e année, le Marché Public de Saint-Malachie aura encore lieu au coeur du Village.

Le Marché se déroulera tous les samedis de l'été de 10h à 12h30 sur le magnifique terrain devant l'église de Saint-Malachie.

Soyez-y pour faire vos emplettes avec vos sacs réutilisables et profiter des produits locaux, abordables et délicieux: fruits & légumes, mets transformés, artisanat local, etc.

Stationnements et salle de bain accessibles.

Dès le 25 juin

Marché Public
Saint-Malachie

Village de Noël Saint-Gervais

Don bois de chauffage



Le comité organisateur du village de Noël est à la recherche de bois de chauffage pour l'événement au début décembre. Si vous avez de l'intérêt à contribuer à l'ambiance et au succès de cette fin de semaine en donnant du bois, vous pouvez contacter les loisirs de Saint-Gervais pour avoir plus de détails.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE SE MET AU GOÛT DU JOUR!

Depuis deux ans, environ une centaine de personnes ont amorcé une démarche de vision stratégique pour la grande région de Bellechasse-Etchemins, regroupant 29 municipalités. Ce processus vise à négocier un virage important, avec l'objectif de transformer notre Église en une communauté vivante et fraternelle, celle que nous désirons tous.

Soucieuse de s'adresser à tous les paroissiens et paroissiennes, autant à ceux et celles qui fréquentent l'église qu'à ceux et celles qui ne la fréquentent pas, l'Équipe des communications sollicite votre collaboration.

Un court questionnaire anonyme est mis à votre disposition afin de recueillir des informations relatives à vos moyens de

communications et votre rapport à la technologie, vos sources de motivation, votre rapport au spirituel et au religieux, etc. Les personnes intéressées pourront le compléter de manière numérique sur la page d'accueil du site web www.m-b-e.org, ou en version papier en se rendant au secrétariat du presbytère le plus proche.

Sera remis le prix d'une bouteille de champagne Nicolas Feuillatte Réserve Exclusive Coffret Deux Verres à un participant de 18 ans et plus choisi au hasard qui aura répondu à toutes les questions du formulaire.

L'Équipe pastorale Mission Bellechasse-Etchemins remercie tous ceux et celles qui mettront l'épaule à la roue afin que l'église se transforme et puisse offrir les services attendus par chacun et chacune des paroissien(ne)s.

DES NOUVELLES DE LA MRC DE BELLECHASSE!

CRÉATION D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR BELLECHASSE!

La MRC réalisera au courant des prochains mois un projet de création d'une image de marque pour Bellechasse.

Concrètement, cela signifie que la MRC aura un nouveau logo, mais aussi une toute nouvelle identité visuelle pour faire connaître Bellechasse au reste du monde et pour rendre les Bellechassoises encore plus fiers !

La démarche a débuté en mai avec un premier groupe de discussion et se poursuivra au courant des prochaines semaines. Le dévoilement de la nouvelle image de marque est prévu pour l'automne prochain ! Suivez-nous sur Facebook pour plus d'informations !

UN PREMIER BALADO POUR LA MRC DE BELLECHASSE

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à découvrir notre nouveau balado **Nous et Bellechasse !**

Réalisés grâce à la participation de gens de chez nous, ces balados sont des échanges entre la jeunesse et l'expérience !

Nos duos ont discuté ensemble de l'entrepreneuriat, l'enseignement, l'engagement, le savoir-faire, l'intégration et l'acériculture. **Le balado *Nous et Bellechasse* est disponible sur le site Web de la MRC ou sur les applications comme Spotify ou Apple Play.**



Ce projet a été réalisé dans le cadre de la politique Familles et Aînés de la MRC, en collaboration avec Agir collectivement dans Bellechasse.



LES MINUTES DE PHILIBERT

14: LA FAMINE DE 1816-1817

Certains aînés vous diront qu'ils ont connu la pauvreté mais n'ont cependant jamais manqué de nourriture. Il y eut pourtant une période, lointaine et oubliée, où la survie des citoyens de Saint-Gervais était une affaire très préoccupante.

UNE ÉRUPTION VOLCANIQUE EN 1815

Le 5 avril 1815, dans l'archipel indonésien, le Tambora entre en éruption. En l'espace de dix jours, la montagne de plus de 4300 mètres d'altitude éjecte une quantité titanesque de matière estimée à plus de 150 km³. C'est la plus grande éruption volcanique de l'histoire. On compte alors des dizaines de milliers de morts, un bilan qui va s'alourdir considérablement au cours des saisons suivantes. Le ciel obscurci par les cendres dispersées entraîne un hiver volcanique en Europe et en Amérique du Nord, suivi de la pire famine du 19^e siècle.

Dans les paroisses de la côte du Sud, les premières anomalies météorologiques sont les gelées hâtives d'août 1815 qui compromettent les récoltes, suivies d'un automne où les records de basses températures sont fracassés. Le début d'année 1816 est particulièrement doux mais s'accompagne d'une fin de printemps froide et humide qui ruine les semences. Du 7 au 8 juin, Québec et sa périphérie reçoivent presque un pied de neige. De la glace est observée sur des lacs et rivières en juillet et en août. L'année 1816 est une « année sans été » où aucun mois n'est exempt de gel. Comme anticipé, les récoltes sont désastreuses et les aliments manquent ou sont hors de prix. L'habitant achète à crédit et s'endette inexorablement, la misère s'installe. En chambre d'Assemblée, le député Taschereau déclare à ses homologues que 150 familles de ses électeurs de Sainte-Marie sont en danger de périr de faim. Les chiffres sont à peine moins alarmants à Sainte-Claire et Saint-Gervais qui compteraient chacune 75 familles indigentes.

L'AIDE DU GOUVERNEMENT

En mars 1817, le gouvernement fait parvenir une lettre aux curés des paroisses en détresse dont une est adressée à celui de Saint-Gervais. Dans les dix jours suivant réception, le prêtre Raphaël Paquet et son vicaire Boucher dit Belleville doivent déterminer quelles familles n'auront aucun moyen de se procurer de quoi subsister jusqu'au 1^{er} juin prochain. Ils estiment à 200 le nombre de familles qui manqueront inévitablement de provisions.

Confronté à un tel constat, le gouvernement vote une loi spéciale pour le secours des paroisses en détresse. Sur avis des commissaires du gouvernement, la paroisse doit mettre sur pied un comité de cinq membres pour distribuer au meilleur marché possible de la farine, des biscuits, de la viande ou du poisson. Une ration par jour sera attribuée à chaque homme, une demi-ration par femme et un tiers de ration pour chaque enfant âgé de moins de 15 ans. Le curé Paquet, à titre de président du comité, tient un journal de distribution des provisions de bouche, le marchand Laurent Ruel se charge de l'approvisionnement, tandis que le notaire Abraham Turgeon fait office de secrétaire et tient les comptes. L'équipe est complétée par le capitaine de milice et meunier Charles Dierce dit Beaulieu, le marguillier et maître-forgeron Louis Roberge et le capitaine Jean-Baptiste Lemieux. Ce dernier, dans un second temps, se charge des semences conformément à une deuxième

loi adoptée pour mettre définitivement fin à la disette. L'équation est facile : rien de récolté donc rien à semer. Du blé et d'autres semences incluant des patates sont réquisitionnés pour être semés en mai 1817. En contrepartie, l'État exige des bénéficiaires de rembourser les avances consenties, soit en argent ou en participant à des corvées de travaux publics en déduction de leur dette. On prévoit mettre en chantier une portion du quatrième rang au nord-est de la route et y aplanir les côtes chez les dénommés Louis Roberge et Pierre Hudon.

DES CITOYENS PÉNITENTS

Presque délivrés du fléau avec une météo revenue à la normale, des notables se réunissent à la salle publique le 28 juin 1817. Ils invitent le vicaire Joseph Boissonneau à écrire à Monseigneur l'Évêque de Québec pour lui demander la permission de construire deux chapelles, lesquelles serviront pour les processions mais aussi à déposer les défunts la veille de leur enterrement. Celle au nord de l'église est commanditée par le marchand Louis Ruelle, voisin de l'autre côté du chemin de rang, et celle au sud par le marguillier en charge Louis Roberge. Moins d'un siècle s'écoule avant que celle au sud ne soit démolie.



Bicentenaire, la chapelle nord subsiste et se veut un monument à la terrible famine de 1816 et 1817. Elle est classée à titre de monument historique en 1981, seul bâtiment du « quatre-chemins » qui a échappé à la démolition.

Équidistante de l'église comme son homologue disparue au début du 20^e siècle, la chapelle nord rappelle une lointaine famine.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LES PREMIERS MÉDECINS.

Si vous avez en main de vieilles photos ou autres documents, ne les jetez surtout pas car ils font partie d'une histoire collective, celle de Bellechasse. Selon vos attentes, les archivistes de la Société historique de Bellechasse peuvent les inventorier, les numériser et les mettre en valeur. Pour ceux et celles qui veulent en savoir plus sur l'histoire locale ou régionale, consultez les sites internet <http://shbellechasse.com>, <https://centredarchives.shbellechasse.com>, ou devenez simplement membre pour un prix modique et vous recevrez la revue Au Fil des Ans.

Éric Légaré-Roussin, directeur archiviste (581 888-6216)

eric.legare.roussin@shbellechasse.com ;

Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899) ;

Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743).



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	13h30 à 15h30
MARDI	18h30 à 20h30
JEUDI	18h30 à 20h30
SAMEDI	9h00 à 11h00

La bibliothèque sera fermée en juillet. La dernière journée de prêt sera le jeudi 30 juin et nous serons de retour le lundi 1er août. Nous vous invitons à venir chercher des livres pour vos lectures du mois de juillet avant la fermeture.

Il sera possible pour vous de faire des demandes de livres en juillet par le WEB en vous rendant à Mon dossier à l'adresse suivante : mabibliotheque.ca et sélectionner Réseau BIBLIO de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches ou nous laisser vos demandes dans la boîte vocale 418-887-3628.

Aussitôt que nous aurons vos livres en main, une bénévole vous appellera pour prendre rendez-vous pour la cueillette. Nous vous rappelons qu'il serait souhaitable de placer vos livres dans un sac et les déposer dans la chute à livres lorsque vous aurez fini de les lire pour nous permettre de les fournir à ceux qui l'auront réservé.

Les bénévoles se rendront régulièrement à la bibliothèque pour s'occuper des demandes et classer les livres qui seront retournés dans la chute.

Nouvelle bénévole : Nous souhaitons la bienvenue à Martine Carrier qui joint notre équipe.

NOUVEAUX LIVRES

Le vacarme des possibles – Valérie Chevalier

Proies – Andrée A Michaud

La chronique des Bridgerton – T.01 Daphné et le duc de

Netflix La chronique des Bridgerton – T.02 Anthony

La chronique des Bridgerton – T. 03 Benedict

9 T.03 – Noa – Marc Levy

LE RÉSEAU BIBLIO CNCA VOUS OFFRE

LA POSSIBILITÉ DE VIVRE UNE TOUTE NOUVELLE
EXPÉRIENCE TECHNOLOGIQUE GRATUITEMENT :
LA RÉALITÉ VIRTUELLE!

Pourvue d'une collection riche et variée d'applications, ces lunettes vous feront vivre une série d'expériences immersives absolument captivantes.

18 - *Le Gervaisien* Juin 2022



Qu'elles soient relaxantes, amusantes, artistiques, éducatives ou plutôt ludiques, notre collection vous permettra d'apprivoiser à votre rythme la réalité virtuelle. Venez vivre l'expérience ; ça vaut le détour.

Toutes les bénévoles de la bibliothèque ont expérimenté le casque à quelques reprises et elles se feront un plaisir de vous accompagner pour vous permettre de vivre une belle aventure qui sort de l'ordinaire.

Selon la croyance populaire, les gens pensent que le casque propose que des jeux. Eh bien non, nous pouvons faire des visites touristiques et je vous donne quelques idées des expériences que vous pouvez vivre et il y en a plusieurs autres. À vous de venir les découvrir.

- Le premier que je vous propose est un site touristique dans notre belle région de Chaudière-Appalaches. Survolez deux sites miniers désaffectés faisant partie du patrimoine de la MRC des Appalaches. Présentée par le **Musée Minéro**, ces expériences en trois dimensions offrent la possibilité de s'approcher de puits miniers immergés par de l'eau turquoise et des vestiges des mines Lac d'amiante et Beaver de Thetford-Mines. (2 vidéos de 3 minutes).
- **Écosphère**. Rencontrez des éléphants dans la savane du Kenya, visitez les singes dans les forêts tropicales de Bornéo ou nagez avec les poissons dans l'océan à Raja Ampat. L'expérience idéale pour s'initier à la réalité virtuelle. (Entre 4 et 16 minutes par vidéo).
- **Bait !** Une expérience virtuelle pour tous les amateurs de pêche. L'ensemble du jeu contient quatre lacs différents. Chacun a un style distinct et ses propres poissons uniques. Réussirez-vous à tous les attraper ?
- **Mission ISS** : En coopération avec la Nasa, l'European Space Agency et la Canadian Space Agency, Oculus a réalisé une expérience d'immersion dans la station spatiale internationale en réalité virtuelle. Le tourisme spatial à la portée de tous.





SOULIGNONS L'IMPLICATION DE NOS BÉNÉVOLES

Nous tenons à souligner l'implication d'une autre bénévole à la bibliothèque. Merci à Diane Dion qui célèbre cette année cinq ans de présence à la bibliothèque. Merci d'être là pour permettre aux citoyens de profiter de ce service.

Nous te souhaitons encore plusieurs années avec l'équipe de la bibliothèque.

NOUVEAUX LIVRES

À chaque mois, une liste de nouveautés est publiée dans Le Gervasien et sur notre page Facebook

mabibliotheque.ca/saint-gervais

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LAZARE

Prochaines dates : le 29 juin, le 3 août et le 31 août à 19h00 au Centre Communautaire, 128 rue de la Fabrique.

3,000.00 \$ en prix / Réservé aux 18 ans et plus

Les portes ouvriront à 18h00

Pour info : Patrice Fournier 418 883-2128



SAUTE DANS L'ACTION!

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Accompagnement flexible et personnalisé
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail



CHEZ NOUS!

Dans Bellechasse, pour tous!



Jeunes de 16 à 35 ans
Adultes de 36 ans et +

580, route Bégin, Saint-Anselme QC G0R 2N0

Contacte nos conseillères au 418-887-7117

[f](https://www.facebook.com/cestmoncarrefour) [i](https://www.instagram.com/cestmoncarrefour) | cestmoncarrefour.com

Avec la participation financière de

Québec

Services-conseils gratuits offerts à la population de la MRC de Bellechasse
Toutes les mesures de la santé publique en vigueur seront respectées.

JUIN 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12 GALA D'AMATEURS FADOQ	13	14 	15	16	17	18
19 FÊTE DES PÈRES	20	21 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FADOQ 19H00 ÉTÉ 	22	23 FÊTE NATIONALE CENTRE SOCIO- CULTUREL	24 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS	25
26	27 2 ^E VERSEMENT TAXES MUNICIPALES	28 	29	30		

JUILLET 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ FÊTE DU CANADA	2
3	4 DÉBUT DU CAMP DE JOUR	5 CONSEIL MUNICIPAL 	6 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	7 LES JEUDIS SHOW 19H00	8	9
10	11	12 	13	14 LES JEUDIS SHOW 19H00	15	16
17	18	19 	20	21 LES JEUDIS SHOW 19H00	22	23
24/31	25	26 	27	28 LES JEUDIS SHOW 19H00	29	30

Conception graphique

Papeteries d'affaires

Affichage grand format

**SALON D'EXPOSITION
KIOSQUE
AFFICHAGE**

**DESIGN
IMPRESSION
LIVRAISON**

Produits publicitaires

Lettrages véhicules

Kiosques et stands

CREDO

IMPRIMERIE | DESIGN | LETTRAGE

impressionscredo.ca

Informations générales
info@impressionscredo.ca

Soumission grand format
estimations@impressionscredo.ca

Soumission impression offset/numérique
devis@impressionscredo.ca

EMI



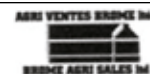
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

**Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques**

144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0

Tél.: 418.887.3307 Téléc.: 418.887.7006 1 866 887-3307 sans frais



Aston

VENTEC

BROCK



**PHOTOS
D'IDENTITÉ**

**Vos photos passeport et carte d'assurance-maladie
maintenant disponibles***

*Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Avec rendez-vous les soirs de semaine et fins de semaine.
Veuillez nous contacter au 418 887-3133 pour prendre rendez-vous.

Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois
2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6023

WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE

Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com

Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139

Téléc.: 418 837-8630



www.maisonduroutier.com

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard

mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184

Édifice Le Delta 3

2875, boulevard Laurier, bur. 200

Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522

500, place d'Armes, 25^e étage

Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com



S.R. ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164

srelectrique.com



Résidentiel



Commercial



Institutionnel



Pétrolier



Agricole



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. : 5782-8261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

Hébergement touristique
Un jour à la fois **CHEZ VICTORIA**



- Magnifique maison centenaire

- Idéale pour les amateurs de nature (À proximité du Massif du Sud)

Adresse

Réervations

555, route 216

418 887-6289

Saint-Philémon

418-208-8010

(Québec) G0R 4A0

chezvictoria@outlook.com

Andrée Campagna, propriétaire

ESPACE DISPONIBLE



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert

Verre de meuble,

Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com

41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES

Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD **Dre Alexandra Lessard, DMD**

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

Massothérapie Johanne Rouleau

*Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutané*



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0

418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

Garage Jacques Langlois

418 887-6750

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)



LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

10, 1^{er} Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q. : 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

 **Roch Godbout**
Notaire

 **Myriam Couillard**
Notaire-MBA



PRÈS DE VOUS

Saint-Gervais 1 800 463-1911

promutuelassurance.ca

PROMUTUEL
ASSURANCE



Services
de climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Téléc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
 • Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR **418 887-3396**
 S T - G E R V A I S 152 rue Principale, Saint-Gervais

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
 FLEURISTE
 FLEURS pour toute occasions
 CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
 sylvie.dion.fl@globetrotter.net
 Rejoignez-nous sur Facebook
 293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0

Roy
 MINI-MOTEUR
 Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
 9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
 Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
 LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna


 GRAND CHOIX DE VIANDE
 PRODUITS LOCAUX
 PLATS CUISINÉS 100% MAISON
 VIANDE À MÉCHOU
 RÉSERVEZ À L'AVANCE
 VOS VIANDES FAVORITES
 POUR VOS PARTYS ESTIVAUX!
418 916-3144
 192, rue Principale
 SAINT-GERVAIS, QC
 turlo.ca

HORAIRE
 Lundi au vendredi : 9h à 18h
 Samedi : 9h à 17h30
 Dimanche : FERMÉ

BOSSE
PRESTIGE
 Débosselage sans peinture sur rendez-vous
 Marc-André Laflamme
 marc-andre.laflamme@hotmail.com
 418 953-4936

GOULET & FILS

 Éric Goulet
 108, rue Principale,
 Saint-Gervais QC G0R 3C0
 Tél.: 418 887-3327
 Cell.: 418 882-7600
 eric.goulet@frsgouletetfils.com
 frsgouletetfils.com
 DION Pronovost
 POTTINGER ANDERSON

L. ASSELIN inc.
 USINAGE & SOUDURE
 FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, inc.
 TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
 322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0


 Garage
Patrick Fradette inc.
 Mécanique générale
 • Diagnostic électronique
 • Vente de pneus
 • Pose de pare-brise
 302, Principale
 Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941


La touche créative de votre projet!
ALCRÉA DESIGN
 création graphique et événementielle
 DESIGN GRAPHIQUE
 CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
 PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
 DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
 audreyl@hotmail.ca
 f ALCRÉA DESIGN WWW.ALCREA.CA